



## Rencontres Nationales des SCoT 2021 : SCoT, action !

La Fédération nationale des SCoT organise chaque année des Rencontres nationales (RNS). Elles constituent un temps fort pour toutes les structures porteuses de SCoT mais aussi pour leurs partenaires publics ou privés (services de l'État, collectivités territoriales, organismes consulaires, agences d'urbanisme, bureaux d'études, opérateurs immobiliers ou commerciaux, etc.) permettant de se retrouver, d'échanger et de débattre autour de thèmes de l'actualité du « monde des SCoT ».

La ville de Saint-Malo a accueilli les 26 et 27 août 2021 les **15<sup>èmes</sup> Rencontres**, autour du thème « **Cap SCoT : de la stratégie à l'action** ». Elles portaient l'ambition de présenter une traduction plus opérationnelle voire programmatique de l'action des SCoT, possible dans le cadre de leur **phase de mise en œuvre**.

Les Rencontres ont ainsi été l'occasion pour la Fédération de présenter une étude fraîchement publiée par ses soins, précisément sur la mise en œuvre opérationnelle des SCoT, qui visait à **mettre en évidence la plus-value concrète, tangible de l'application d'un SCoT sur le territoire**.

On y apprend par exemple qu'au terme des deux décennies passées, les bénéfices du SCoT se sont essentiellement traduits en matière de foncier, biodiversité, densification et habitat, à travers le levier des documents d'urbanisme mais également des projets, plans et programmes portés par un établissement public de SCoT ou auxquels il participe.



Elus présents et équipe technique au rendez-vous de ce millésime 2021

Le syndicat DEPART a été invité à témoigner de son expérience lors de ce rendez-vous national auquel pas moins de **330 personnes ont répondu présent**, avec l'intervention de Claude Homehr, première Vice-Présidente, à l'occasion d'une **table ronde portant sur les sujets émergents traités par les SCoT**.

Cette tribune lui a permis d'évoquer la **thématique agricole**, au travers des ressources de notre territoire et des enjeux en matière de foncier, du développement des circuits courts, ou encore de la valorisation de filières d'avenir locales telle que le chanvre.



Intervention de Claude Homehr en table ronde

Mathieu Baudin, historien et prospectiviste, directeur de l'Institut des Futurs souhaitables, a bousculé les opinions lors d'un exposé, insistant sur la capacité des sociétés à faire preuve de résilience et invitant les conférenciers à « **écouter la forêt qui pousse plutôt que l'arbre qui tombe** ».

### Plus d'infos

<https://rns.fedescot.org>

Dernier livre de Mathieu Baudin : *Dites à l'avenir que nous arrivons*, Éd. Alisio, 2020



## Accompagnement des collectivités et veille à la compatibilité

Dans le cadre de la veille à la compatibilité avec le SCoT, le syndicat porte une mission sur le temps long, qui consiste à **assurer l'accompagnement technique des collectivités qui décident de lancer une procédure** d'élaboration ou de révision d'un document d'urbanisme.

Par ce travail, **dès lors que l'information lui a été notifiée**, le syndicat est amené à élaborer des porteurs à connaissance (PAC) et notes d'enjeux, à prendre part aux différentes réunions de travail, et à formaliser les avis sur les projets arrêtés dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées (PPA).

De cette façon, les apports du syndicat se font **tout au long de la construction du document**, afin d'inscrire le projet communal ou intercommunal en cohérence avec les orientations du SCoT. La production à terme de l'avis sur le projet arrêté ne devient alors qu'une formalité ne remettant pas en question le travail engagé.

Cet accompagnement sur mesure, une fois le SCoT approuvé, c'est aussi la manière de partager et d'échanger autour des enjeux propres à nos territoires et de poursuivre ensemble l'aventure SCoT...

En résumé, lorsqu'est notifiée au syndicat une décision d'élaborer ou de réviser une carte communale ou un PLU(i), voici la démarche d'accompagnement proposée :



## DERNIÈRES PROCÉDURES D'URBANISME APPROUVÉES

- MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4 ESSOYES (BARSEQUANAIS EN CHAMPAGNE) EN MARS
- MODIFICATION SIMPLIFIÉE ESTISSAC (TROYES CHAMPAGNE METROPOLE) N°1 EN AVRIL
- REVISION P.L.U. BOUILLY (TROYES CHAMPAGNE METROPOLE) EN AVRIL
- ÉLABORATION P.L.U. LUYERES (TROYES CHAMPAGNE METROPOLE) LE 18/06/2021
- MODIFICATION SIMPLIFIÉE P.L.U.i. CC VENDEUVRE-SOULAINES EN JUILLET
- MODIFICATION N°1 MOUSSEY (TROYES CHAMPAGNE METROPOLE) EN JUILLET
- ÉLABORATION P.L.U. SOULIGNY (TROYES CHAMPAGNE METROPOLE) LE 29/07/2021
- ÉLABORATION P.L.U. MESNIL-ST-PERE (TROYES CHAMPAGNE METROPOLE) EN JUILLET

